

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-MONRÉJEAU DU 24 JANVIER 2023**

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LABASTIDE-MONRÉJEAU s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 19 janvier 2023 et transmise par voie électronique le 19 janvier 2023, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents** : LEBLANC Jean-Simon - ANCEAUX Christelle – BEAUGRAND Laetitia - DICHARRY Mathieu - GASPAR Agnès - GONZALEZ Nora - LALANNE Frédéric - LOPES Daniel - MINIER Dalila - NARBARTE Xavier - PANDELES Audrey - POURTEIG-DULÉ Philippe - RIVIERE Daniel - THEULÉ Jean

**Absents/ Excusés** :

**Absents mais ayant donné pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : Mme ANCEAUX Christelle

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
- Délibération autorisant la signature du marché pour la mise aux normes et la rénovation de la Maison de la Nature,
- Questions diverses

### **0. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022.

### **1. DÉLIBÉRATION N° 2023-1 – PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que jusqu'à l'adoption du budget primitif de 2023, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L1612-1 du Code Général de Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2022, non compris les crédits afférents au chapitre 16 « remboursement d'emprunts » et les opérations d'ordre.

Vu les crédits de 331 327,60 euros hors compte 16 et opérations d'ordre, prévus en dépenses en section d'investissement de l'exercice précédent,

Vu le besoin de crédits nouveaux avant le vote du budget primitif 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent comme suit :

Article 231 « Immobilisations corporelles en cours »

Opération 49 Zone Aire de Jeux ..... + 82 717,06 €

*- Paiement des frais liés aux travaux de mise aux normes et de rénovation de la Maison de la Nature.*

**PRECISE** que ces dépenses seront reprises sur le budget primitif de l'exercice 2023.

Membres votants	Voix pour	Voix contre	Abstention(s)
14	14	0	0

## **2. DÉLIBÉRATION N° 2023-2 – DÉLIBÉRATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU MARCHÉ POUR LA MISE AUX NORMES ET LA RÉNOVATION DE LA MAISON DE LA NATURE**

Monsieur le Maire expose qu'il a organisé une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de mise aux normes et de rénovation de la Maison de la Nature.

Ce marché d'une durée de 6 mois, consiste à mettre aux normes et à rénover la Maison de la Nature.

La mise en concurrence a donné lieu à une publication dans un Journal d'annonces légales.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation et dépose sur le bureau les offres reçues ainsi que le dossier d'analyse.

Il est proposé d'attribuer le marché précité aux entreprises suivantes :

LOT	Entreprise	Montant en € H.T.
LOT N°1. : MACONNERIE / BETON ARME	EURL LAGOURGUE Maçonnerie	28 427,70 € H.T.
LOT N°2. : V.R.D.	SARL MULTISERVICES SUD	9 967,70 € H.T.
LOT N°3. : CHARPENTE ET COUVERTURE	INFRUCTUEUX	0
LOT N°4. : MENUISERIES ALUMINIUM, PORTES ET PLACARD	MENUISERIE CAMPAGNE	11 629,08 € H.T.
LOT N°5. : PLATRERIE	EURL PLATRES DU BEARN	4 893,50 € H.T.
LOT N°6. : CARRELAGES	SARL ERBINARTEGARAY	2 905 € H.T.
LOT N°7. : ELECTRICITE	SARL LABARERE ETS	6 242,29 € H.T.
LOT N°8. : SANITAIRES	SARLU SABATTÉ	4 865,61 € H.T.

En complément, dans l'optique de faciliter l'administration communale dans ce dossier, les autorisations et délégations données par l'Assemblée pourraient être accordées au suppléant s'il en était besoin.

L'Assemblée, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

### **AUTORISE** :

- le Maire à signer le marché comme suit :

LOT	Entreprise - Adresse	Montant en € H.T.
LOT N°1. : MACONNERIE / BETON ARME	EURL LAGOURGUE Maçonnerie – 939 avenue du Général Ducournau 64230 Artiguelouve	28 427, 70 € H.T.
LOT N°2. : V.R.D.	SARL MULTISERVICES SUD – 70 boulevard de l'Europe 64230 LESCAR	9 967,70 € H.T.
LOT N°3. : CHARPENTE ET COUVERTURE	INFRUCTUEUX	0
LOT N°4. : MENUISERIES ALUMINIUM, PORTES ET PLACARD	MENUISERIE CAMPAGNE – 9 rue de la Cassière 64150 ABIDOS	11 629,08 € H.T.
LOT N°5. : PLATRERIE	EURL PLATRES DU BEARN – 21 rue Dubrowski 64230 AUSSEVIELLE	4 893,50 € H.T.
LOT N°6. : CARRELAGES	SARL ERBINARTEGARAY – 1 rue Eugène Guillevic 64400 OLORON-SAINTE-MARIE / Quartier Laraja - 64130 BARCUS (siège social)	2 905 € H.T.
LOT N°7. : ELECTRICITE	SARL LABARERE ETS – 4 avenue des Lacs 64140 LONS	6 242,29 € H.T.
LOT N°8. : SANITAIRES	SARLU SABATTÉ – 24 route de Nay 64110 UZOS	4 865,61 € H.T.

- le Maire à prendre toute décision et à signer toute pièce qui y serait relative, en ce compris les modifications du marché public dans la mesure où leurs montants cumulés demeurent en-deçà des crédits budgétaires affectés à cette opération.

### **DÉCIDE** :

- qu'en cas d'empêchement du Maire, son suppléant bénéficiera des présentes autorisations et délégations.

Membres votants	Voix pour	Voix contre	Abstention(s)
14	14	0	0

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- Il y aura un spectacle organisé par la bibliothèque le 8 Février 2023. Madame GASPAR accueillera la compagnie.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 2.

Liste des membres présents :

- LEBLANC Jean-Simon ;
- ANCEAUX Christelle ;
- BEAUGRAND Laetitia ;
- DICHARRY Mathieu ;
- GASPAR Agnès ;
- GONZALEZ Nora ;
- LALANNE Frédéric ;
- LOPES Daniel ;
- MINIER Dalila ;
- NARBARTE Xavier ;
- PANDELES Audrey ;
- POURTEIG-DULÉ Philippe ;
- RIVIERE Daniel
- THEULÉ Jean.

Signature du Maire :



Signature du secrétaire de séance :